

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

*Travail-justice-solidarité*

**Ministère de l'Administration du  
Territoire et de la Décentralisation**

.....



## **Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)**

Financement : Banque mondiale N°7274-GN

### **APPELS A MANIFESTATION D'INTERET**

**Date limite : 26 mars 2025 à 10h30mn.**

**« Recrutement d'une ONG pour la consolidation du Système d'Alerte Précoce et de Réponse (SAPR) et du Mécanisme de Gestion des Réclamations (MGR) au profit de quatre-vingt-six (86) collectivités locales des régions de la Moyenne Guinée et de la Basse Guinée ».**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit prêt IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « **Recrutement d'une ONG pour la consolidation du Système d'Alerte Précoce et de Réponse et du Mécanisme de Gestion des Réclamations au profit de quatre-vingt-trois (83) collectivités locales des régions de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière** ».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

- ❖ Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée
- ❖ Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29/620 39 05 99
- ❖ Courriels : [spm@anafic.org.gn](mailto:spm@anafic.org.gn) copies à [mnabe@anafic.org.gn](mailto:mnabe@anafic.org.gn); [direction@anafic.org.gn](mailto:direction@anafic.org.gn), [smtoure@anafic.org.gn](mailto:smtoure@anafic.org.gn); [lcamara@anafic.org.gn](mailto:lcamara@anafic.org.gn) ; [mtoure@anafic.org.gn](mailto:mtoure@anafic.org.gn)
- ❖ **Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures**
- ❖ **Le vendredi : de 8 heures à 13 heures et 14 heures à 16 heures.**

L'ANAFIC, l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2) invite les consultants « **Organisation Non Gouvernementale (ONG)** » admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les ONG intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. **Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :**

1. Être une Organisation Non Gouvernementale (ONG) nationale agréée qui évolue dans le domaine de la mobilisation sociale, l'animation communautaire, la prévention et la gestion des conflits communautaires, l'appui à l'organisation/accompagnement de la société civile, l'engagement citoyen, le suivi évaluation, l'inclusion sociale.

2. Avoir une expérience d'au moins Cinq (5) ans dans le domaine de l'accompagnement des collectivités locales ;
3. Avoir réaliser au moins trois (3) missions dans le développement participatif et décentralisé (planification locale, gestion communale, animation communautaire, appui à l'organisation/accompagnement de la société civile, gestion des conflits communautaires ou mobilisation sociale) ;
4. Avoir un siège identifiable et fonctionnel dans la région, jouir d'une bonne réputation dans la région ;
5. Avoir des preuves d'une une bonne connaissance du milieu d'intervention (connaissance du contexte socio-culturel des communes ciblées) depuis 5 ans.

Pour l'exécution de cette mission, l'ONG qui sera sectionnée doit disposer d'un minimum de personnel requis dans les communes couvertes : Un (01) Chef de projet, un (01) chargé de formation et Quatre Vingt Six (86) animateurs(trices) qui seront des agents accompagnateurs des Collectivités Locales.

Le profil du personnel clé à mobiliser par l'ONG est décrit ci-dessous :

**1. Le Chargé de Projet :**

- a) Être titulaire d'un diplôme Bac+4 au minimum en sociologie, agroéconomie, géographie en planification organisationnelle, en développement communautaire ou tout d'autres diplômes équivalents ;
- b) Avoir au moins 5 ans d'expériences en coordination des activités de sensibilisation et d'animations communautaires ;
- c) Avoir réaliser au moins trois (03) missions en qualité de chef de projet/Directeur de mission dans le développement participatif et décentralisé (planification locale, animation communale, engagement citoyen, suivi-évaluation participatif,)
- d) Avoir une bonne capacité de communication et de l'andragogie
- e) Avoir une bonne maîtrise des langues locales du territoire de la région.

**2. Le Chargé de formation :**

- a) Être titulaire d'un diplôme Bac+4 au minimum en sociologie, agroéconomie, géographie en planification organisationnelle, en développement communautaire ou tout d'autres diplômes équivalents ;
- b) Avoir au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de renforcement des adultes et en animation communautaire ;
- c) Avoir réaliser au moins trois (03) missions en qualité de chargé de formation dans le développement participatif et décentralisé (planification locale, animation communale, engagement citoyen, suivi-évaluation participatif,)
- d) Avoir une bonne capacité de communication et des approches andragogique/pédagogique.
- e) Avoir une bonne maîtrise des langues locales du territoire de la région.

**3. Les animateurs (trices) :**

- a) Être titulaire d'un diplôme Bac+3 au minimum en sociologie, agroéconomie, géographie en planification organisationnelle, en développement communautaire ou tout d'autres diplômes équivalents ;
- b) Avoir au moins 2 ans d'expériences dans le domaine de sensibilisation, de renforcement des capacités des adultes et de l'animation communautaire ;



- c) Avoir réalisé au moins deux (02) missions en qualité d'animateur (trice) des organisations auprès des collectivités locales dans le domaine de développement participatif et décentralisé.
- d) Avoir une bonne capacité de communication et des approches andragogique/pédagogique
- e) Avoir une bonne maîtrise des langues locales parlées dans la région.

**Le personnel clé de l'ONG ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 et 3.20 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants (ONG) peuvent s'associer avec d'autres ONG pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

L'ONG sera sélectionnée selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** », conformément aux dispositions définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition septembre 2023.

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées physiquement à l'adresse ci-dessous en personne, au plus tard **le mercredi, 26 mars 2025 à 10h30mn.**

Direction Générale de l'ANAFIC, sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée.

**A l'attention de : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFIC**

Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29/620 39 05 99

Courriels : [spm@anafic.org.gn](mailto:spm@anafic.org.gn) , copies à [mnabe@anafic.org.gn](mailto:mnabe@anafic.org.gn); [direction@anafic.org.gn](mailto:direction@anafic.org.gn); [smtoure@anafic.org.gn](mailto:smtoure@anafic.org.gn) ; [lcamara@anafic.org.gn](mailto:lcamara@anafic.org.gn); [mtoure@anafic.org.gn](mailto:mtoure@anafic.org.gn)

Avec *uniquement* la mention « **RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR LA CONSOLIDATION DU SAPR ET DU MGR DANS 86 COMMUNES DES REGIONS DE LA MOYENNE GUINEE ET DE LA BASSE GUINEE** »

Conakry, le 06 mars 2025

Le Directeur Général de l'ANAFIC

  
Mr Sékou Mawa TOURE

